

Bulletin d'histoire politique

Bergeron, Gérard, L'État en fonctionnement, Paris et Québec, l'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 1993, 174 p.

Martin Duval



Volume 2, numéro 4, printemps 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063428ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063428ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duval, M. (1994). Compte rendu de [Bergeron, Gérard, L'État en fonctionnement, Paris et Québec, l'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 1993, 174 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 2(4), 45–46.
<https://doi.org/10.7202/1063428ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bergeron, Gérard, *L'ÉTAT EN FONCTIONNEMENT*, Paris et Québec, l'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, 1993, 174 p.

Gérard Bergeron est un universitaire bien connu pour ses nombreux travaux sur la théorie générale de l'État. Son oeuvre est une contribution importante à la pensée politique classique et une réflexion sur la nature de la politique, nous dit James D. Driscoll dans la préface du récent ouvrage. Le dernier petit livre de Bergeron se présente comme un condensé de plusieurs années de recherche sur l'État et c'est ce qui en fait une lecture intéressante.

L'intérêt de Bergeron pour l'État s'est manifesté pour la première fois dans sa thèse de doctorat publiée en 1965 et préfacée par Raymond Aron. Dans sa thèse, Bergeron se faisait critique de la science politique et déplorait l'absence d'une théorie générale. Pour répondre aux lacunes de la science politique, Bergeron a développé, au fil des années, une théorie sur l'État bien personnelle et difficile à classer parmi les écoles de pensée. *L'État en fonctionnement* répond à un rêve de Gérard Bergeron qui consiste, comme il le dit en avant-propos: «à faire contenir, en une seule et courte pièce, les éléments estimés essentiels d'une même démarche et portant sur ce qu'il est convenu d'appeler un modèle théorique ou un cadre analytique».

Dans ce livre, Bergeron aborde l'État sous un angle original qui fait fi des notions classiques du pouvoir. Le fil conducteur du livre est le concept de contrôle; lequel est soumis à un examen analytique où sont observées les diverses fonctions qui en découlent.

Le schéma de Bergeron est relativement simple et permet une compréhension rapide du phénomène étatique. Pour Bergeron, l'État fonctionne à trois niveaux. Au haut de la structure, il y a l'État contrôleur, communément appelé le Régime; ce niveau assure la légitimité et la sécurité en préservant l'organisation et les fins de l'État. C'est à ce niveau qu'il y a une justification de l'État, la constitution ayant comme fonction d'indiquer la direction d'un ordre social fondamental.

Au centre du schéma se trouve l'État contrôlant, que l'auteur nomme aussi la Gouverne. La Gouverne constitue l'appareil dynamique central où s'effectue les quatre grandes fonctions de

l'État: gouvernement, législation, administration et juridiction. C'est à ce niveau que les valeurs et les conduites de la société se transforment en normes et en fonctionnement.

Enfin, au bas de la structure bergeronienne se situe l'État contrôlé aussi appelé la Politie. On y retrouve les partis politiques, les groupes d'intérêts et les organismes consultatifs qui tentent par leurs conduites de pénétrer le niveau de la Gouverne.

La théorie de l'État de Bergeron est aujourd'hui, un classique de la science politique contemporaine. On peut même dire de Bergeron qu'il a contribué à forger une certaine «tradition politique canadienne». Le raffinement et les quelques révisions qu'il ajoute à sa théorie dans son dernier ouvrage en font un outil didactique plus facile à utiliser.

Le plus grand mérite de Bergeron est de crever certains mythes de la science politique. Comme le note James D. Driscoll, collègue de Trent University, en préface de l'ouvrage, Bergeron désire en finir avec notre attachement pour les catégories conventionnelles (comme la séparation des pouvoirs) et pour les significations des termes d'usage en politique. Bergeron ajoute, que le concept de la «séparation des pouvoirs», hérité de Montesquieu, nous laisse une lourde hypothèque pour avoir en quelque sorte coulé tout le niveau fonctionnel de la vie politique en ces termes trop étroits et déformants du «législatif», de «l'exécutif» et du «judiciaire». À tous cela, Bergeron substitue une différenciation fonctionnelle et non organique de l'État. Il voit dans l'État, un complexe d'activités où s'animent quatre fonctions politiques distinctes (gouverner et légiférer, administrer et juger).

Ceux qui déjà connaissent bien les travaux de Bergeron, trouveront matière à nouveauté surtout dans la dernière partie de l'ouvrage, consacré au fédéralisme et aux relations internationales. Cependant, c'est dans cette partie, que l'on retrouve le plus de faiblesse dans l'argumentation de l'auteur. La concision et la brièveté des propos que s'est imposé l'auteur lui-même est sans doute en partie responsable de certaines ambiguïtés. Après avoir bien expliqué la complexité de l'État fédéral et sa trinité (États fédérés, État central et État fédéral), l'auteur s'enlise dans une série de comparaisons et de mises en parallèle entre sa théorie de l'État et la théorie des relations internationales.

Pour ce qui est du livre dans son ensemble, la présentation de l'ouvrage et la forme utilisée sont agréables pour le lecteur qui peut se retrouver facilement dans l'argumentation de l'auteur. Notons ici que Bergeron résume son argumentation en 85 propositions à la fin de l'ouvrage. Cette méthode sous forme d'aide-mémoire, si elle était adoptée, aiderait certainement plusieurs universitaires, chercheurs et théoriciens à mieux vulgariser leurs travaux de recherche.

Le style utilisé par Bergeron fait appel à un vocabulaire très spécifique qui peut être parfois difficile pour les profanes. En effet, les termes techniques du fonctionnalisme et l'emploi fréquent de néologismes peut dérouter le lecteur comme dans l'exemple suivant tiré de la p. 75: «Les classes sociales sont fonctionnalisables dans le sens que pour s'exprimer activement en fonctionnalité de la gouverne, elles requièrent d'être médiées par des moyens préfonctionnalisés».

Malgré ces quelques petites réserves, la théorie de l'État de Bergeron reste incontournable pour tous ceux qui désirent comprendre le fonctionnement de l'État. Comme on peut le lire en préface de l'ouvrage, *l'État en fonctionnement* est un guide des corridors du pouvoir et des arènes de l'action politique dans l'État moderne.

Martin Duval
Boursier de la Fondation
Jean-Charles-Bonenfant et
stagiaire parlementaire à l'Assemblée nationale

Pariseau, Jean et Serge Bernier, *LES CANADIENS FRANÇAIS ET LE BILINGUISME DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES*

Tome 1: *1763 - 1969: le spectre d'une armée bicéphale*. Ottawa, Service historique de la Défense nationale, coll. «Histoire socio-militaire», 1987, XXVII - 468 p.

Tome 2: *1969 - 1987: langues officielles: la volonté gouvernementale et la réponse de la Défense nationale*, 1991, XVIII - 871 p.

Le style de Francine Grimaldi ne serait pas déplacé pour décrire l'importance et la valeur de l'étude de Jean Pariseau et Serge Bernier: Magistrale, incontournable, riche, pionnière...

Le premier tome, rédigé par Jean Pariseau resitue «l'histoire (...) des Canadiens français dans les forces armées canadiennes depuis 1763» (p. 8). Du régime militaire qui suivit la conquête à la Première guerre mondiale on assiste au démantèlement de la milice canadienne-française et la transformation de la milice «canadienne» en institution unilingue anglophone. De la guerre de 14-18 au début des années soixante c'est, malgré les deux crises de la conscription, le bilinguisme à sens unique (c'est-à-dire des seuls Canadiens-français). Le français n'étant, à la fin de la période qu'une «pénible nécessité politique».

La montée du nationalisme québécois dans les années soixante (Marcel Chaput travaillait pour le ministère de la Défense), l'arrivée du général Allard à la tête de l'état-major, la commission Laurendeau-Dunton aboutiront à la Loi sur les langues officielles (1969) et, au ministère de la Défense nationale, à la mise en place d'un plan des langues officielles (1972). C'est l'étude de ce plan et de son application qui fait l'objet du second tome rédigé par Serge Bernier. Comme ce dernier le fait remarquer «aucun autre ministère ou organisme public fédéral ne s'est à ce jour penché sur le sort de ses francophones et de leur langue. Personne n'a encore étudié en profondeur comment la loi sur les langues officielles de 1969 a été appliquée.» (p. XVII).

Une pièce maîtresse pour quiconque veut comprendre l'un des enjeux fondamentaux de l'histoire politique canadienne et québécoise de ces trente dernières années. Détail révélateur: cette étude unique s'inscrit dans le courant, sans doute, le plus délaissé de l'historiographie québécoise, l'histoire militaire...

Francis Simard
